



# La Résonance syndicale STTCISSS



## LANAUDIÈRE

N°462,  
9 février  
2026

Journal du Syndicat des Travailleuses et Travailleurs du CISSS de Lanaudière CSN (catégories 2 et 3)

Secteur nord : 450 759-8222 # 2028 Secteur sud : 450 654-7525 # 20139 / 20104 / 20114

Télécopieur : 450 756-4275 Courriel : [accueil@sttcissl.org](mailto:accueil@sttcissl.org) Facebook Instagram Site Web

### HORAIRE



#### Le retour de l'horaire 7/7 pour l'été 2026 !

Les travailleur·ses de nos catégories CSN pourront demander l'horaire 7/7 pour la période du 14 juin au 5 septembre 2026, si les besoins du service le permettent et après entente avec l'employeur.

Sont admissibles :

- ▶ les titulaires travaillant une fin de semaine sur deux;
- ▶ les temps partiels qui s'engagent à compléter 7 jours par 14 jours;
- ▶ les occasionnels affectés plus de 28 jours dans un même service;
- ▶ les titulaires dont le rythme de fin de semaine diffère, à condition d'adopter le rythme 1/2.

L'attribution se fait par ancienneté, titre d'emploi et quart de travail, et nécessite un nombre pair de participants par quart. Si le nombre est impair, l'employeur évaluera la possibilité d'accepter les demandes.

#### Modalités particulières

- ▶ Retour progressif : admissible si

le retour complet est prévu avant le début du 7/7 (14 juin).

- ▶ Arrêt de travail avant ou pendant la période : l'horaire est ajusté selon la durée restante.
- ▶ Assignation temporaire ou travaux légers : maintien possible selon les besoins et les conditions médicales.

#### MAXIMUM 15 FÉVRIER!

Si vous souhaitez avoir accès à l'horaire 7/7, vous devez remplir le formulaire à cet effet et le remettre à votre gestionnaire au plus tard le 15 février... soit dimanche prochain! L'employeur devra répondre aux demandes d'ici le 1<sup>er</sup> mars. [Cliquez ici pour accéder au formulaire.](#)

À noter :

- ▶ aucune autre modalité d'aménagement du temps de travail n'est possible durant le 7/7;
- ▶ les personnes acceptées n'inscriront pas de préférence de congés annuels lors de l'affichage du 1<sup>er</sup> au 15 mars. (Autrement dit, vous ne ferez pas de choix de vacances, puisque vous aurez été accepté·es en 7/7.

[Cliquez ici pour lire la note de service dans son ensemble.](#) Le lien vers le formulaire (uniquement accessible sur Intranet) se trouve à la fin.

Mélissa Lavergne,  
V.-p. Catégorie 3 par intérim



#### Biron nous prend pour des valises

Alors qu'elle passe la hache dans les dépenses de soins de santé et dans les services sociaux, on pourrait croire que Geneviève Biron, PDG de Santé Québec, impose le même régime minceur à sa machine-à-gérer...

Que nenni! Alors qu'elle promettait pourtant de réduire le nombre de cadres de 20%, la patronne de Santé Québec les a plutôt laissé exploser de plus de 40%! Entre le 31 mars et le 25 novembre dernier, ils sont passés de 258 cadres... à 357, 383 en comptant les prêts de service, avec des salaires (sans les primes!) entre 102 700\$ à 420 000\$!

Si Biron nous serre la ceinture et étouffe le cœur du réseau, on voit que l'oxygène continue de lui monter à la tête (et surtout le cash!).

[Cliquez ici pour l'article-source.](#)

Francis Boudreault,  
V.-p. InfoMob



# NOS AÎNÉS MAL NOURRIS

Ce n'est pas nouveau, le manque de personnel touche toutes les sphères du réseau de la santé. Entre autres, cela touche directement le bien-être et la santé parfois fragile de nos personnes âgées. Je parle ici du manque de cuisinier·ères et de personnel qualifié et de matériel performant pour fournir des repas chauds et équilibrés à nos proches.

Les résident·es en CHSLD se plaignent du manque de fruits et de légumes frais dans leurs repas, recevant à la place des aliments en conserve ou congelés et non assaisonnés. Certaines personnes préféreront mettre de côté leurs légumes et cela pourra entraîner à long terme des carences alimentaires (dénutrition).

Mais le menu n'est qu'une partie du problème. Le manque de matériel performant ou adapté dans les cuisines du CHSLD affecte autant pour le personnel que pour les résidents. Un·e employé·e n'ayant pas les bons outils pour travailler ou manquant de formation pour les utiliser ne pourra pas donner un repas digne de ce nom aux résident·es. Nos aîné·es recevront malheureusement des plats froids, trop ou mal cuits, ce qui peut



les rendre très malades. Un manque de vaisselle forcera les employé·es à servir les repas dans des assiettes en carton ou en plastique, ce qui peut altérer le goût des aliments et générer encore plus de déchets. Le maintien de la température des aliments est tout aussi important pour la santé des résident·es.

Évidemment, la santé des résident·es n'est pas à négliger, mais celle des employé·es non plus. La pénurie de personnel est un fléau sur tous les niveaux et un cercle vicieux sans fin. L'employeur coupe du personnel et cela crée une surcharge de travail sur les travailleur·ses sur le plancher. Ces derniers s'épuisent, font des erreurs et s'absentent pour créer encore un plus grand besoin.

Mais nous ne restons pas sans rien faire. Nous sommes sur le dossier depuis un moment déjà. Rappelez-vous d'une édition précédente de votre journal syndical préféré, où nous avons présenté NOTRE menu spécial CSN ([cliquez ici ou sur l'image pour une version agrandie](#)).

Ce problème ne touche pas que notre région. En septembre dernier, *L'Épicerie* (Radio-Canada) dévoilait un rapport de l'ITHQ ([à lire ici](#)) que la CAQ a tenté de garder secret depuis 2022! On voit pourquoi : mené sur 57 CHSLD, leur enquête arrive à des constats catastrophiques! Avec plus de 90 millions de repas servis chaque année en CHSLD, nos aîné·es autant que nos membres méritent mieux! [Cliquez ici pour en savoir plus!](#)

Katrine Trudel,  
Agente InfoMob en soutien



## Prochaines activités syndicales

► CLSC Lamater (1317 boul. des Seigneurs), jeudi et vendredi 12 et 13 février. Notre équipe sera en bureau satellite, de 9h à 17h. Venez nous voir, à la Salle Thérèse!

## SECTION RAPPEL EXPRESS

### DATES DE TOMBÉE

**Changement dispo** : si à la baisse, avant le 1<sup>er</sup> mars pour à partir du 17 mai 2026.

**Demandes horaires** : avant le 27 février pour les périodes allant du 22 mars au 18 avril 2026.

**Prochains fériés à demander** : Vendredi Saint, 3 avril 2026 (F10) et Lundi de Pâques 6 avril (F11). Exprimez votre préférence au gestionnaire avant le 27 février 2026.

## Fondation KIOSQUES CSN



Bâtir votre retraite à notre kiosque Fondation, ça peut être payant! Venez y rencontrer vos représentants!

Prochaine date, de 10 à 16h :

- 10 février, CHSLD l'Assomption;
- 11 février, CHDL;
- 12 février, CHSLD St-Lin;
- 13 février, CMS Claude-David.

Vous pouvez aussi contacter Fondation au 514 525-5505 ou par courriel [info.actionnaires@fondaction.com](mailto:info.actionnaires@fondaction.com).

Votre comité InfoMob

## BESOIN D'AIDE? Programme d'aide aux employés (PAE) 1 855 612-2998

Sauté Québec

### NOUVEAU MENU

Considérant les compressions budgétaires, le CISSS de Lanaudière vous avise du nouveau menu "optimisé" pour notre clientèle aînée en CHSLD.

**\* Attention : la CAQ nous force à ne servir que du réchauffé**

**ENTRÉES**

- pain sans beurre (pour la CAQ, nos aîné·es comptent pour du beurre)
- salade de chou maigre, car le privé a fait ses choux gras des fondés publics
- soupe au lait comme François Legendre quand il est critique
- compression de légumes sans fraîcheur servi sur feuille comestible
- (la soupe froide de frais démontés sans les frais requis sur le lieu de nos personnes âgées pour des services offerts donnés gratuitement au public)

**REPAS PRINCIPAUX**

- santé de la population prise pour le diable de la farine caquetée
- dignité du personnel roulé dans la farine budgétaire
- quel content des travaux de soins, mais ce dépend de la cuisine!
- flanc de Geneviève Biron les pieds dans ses plats
- (personnel) doit servir avec ses autres collègues, mais elle les a tous vus!
- rôle de Dubé dégradé, sans succès et sans solution réelle pour le réseau
- (il y a des couvertures de services, le Ministère s'en désengageait totalement)
- nouvelles de direction chichères et sans cohérence
- belle présentation marketing pour cacher la foudre vaine, générale perdue d'orientation pour faire passer le goût amer de la soumission pour se fier aux CSN Québec

**DESSERTS ON COUPE PRESQUE TOUT!**

Malgré leur grande popularité, nous avons décidé de couper les bonnes options qui ajoutaient du soleil dans la journée de nos aîné·es. On a gardé que la jello et la pudding, de nous comme nous l'avons à Saint-Québec. Avec l'austérité, le CISSS de Lanaudière vous prend pour des tartes!

**AVIS AUX FAMILLES**

**SI CE MENU NE VOUS ÉCOÈURE,**  
contactez la Commissaire aux plaintes pour dénoncer!  
Appelez au 1 800 229-1152, poste 402133

JE  
DÉNONCE  
!!!



## Grève de l'amiante, 1949 : une lutte fondatrice pour la santé et la dignité des travailleurs

Il y a 77 ans, les mineurs d'amiante d'Asbestos et de Thetford Mines entraient en grève pour faire respecter un droit fondamental : celui de travailler sans mettre leur vie en danger. La grève de l'amiante de 1949 demeure l'un des moments les plus marquants de l'histoire syndicale du Québec et un alignement déterminant dans la construction de la justice sociale et de la santé-sécurité.

Le 14 février, les travailleurs des mines d'Asbestos (Johns-Manville) et de Thetford Mines (Asbestos Corporation, Flintkote, Johnson) cessent le travail. Leurs demandes sont légitimes et essentielles : des salaires décentes et, surtout, des conditions de travail sécuritaires face à l'exposition à la poussière d'amiante. Les boss connaissaient les risques mais imposaient le silence et l'inaction.

Respirer de la poussière d'amiante, c'est s'exposer à des maladies pulmonaires graves, souvent mortelles. Or, demander des mesures pour s'en protéger était alors perçue comme radical. Les travailleurs avaient compris une vérité fondamentale : aucun emploi ne vaut la perte de sa vie.

Cette grève a mis en évidence l'urgence de reconnaître la responsabilité des employeurs en matière de prévention, tout comme le rôle central du mouvement syndical dans la défense des droits des travailleurs et travailleuses. Elle a renforcé la solidarité ouvrière et démontré que seules l'organisation collective et la mobilisation permettent d'obtenir de réels gains sociaux.

Aujourd'hui encore, la grève de l'amiante nous rappelle que les avancées en santé et sécurité au travail sont le fruit de luttes menées par des syndicats forts et engagés. Elle nous invite à demeurer vigilants, mobilisés et solidaires afin que notre dignité, notre santé et notre sécurité ne soient jamais compromises au nom du profit.

L'AMQ (Association Minière du Québec) distribue chaque année une liste exhaustive des personnes-ressources et des équipements disponibles en cas d'urgence. Catamine est un comité d'entraide entre les mines en cas d'accidents ou de sinistres majeurs. Catamine travaille conjointement avec l'équipe de sauvetage minier de la CNESST, qui forme des sauveteurs volontaires, pour l'élaboration du Manuel de formation en sauvetage minier, contribue à la réflexion et appuie les initiatives qui visent à améliorer les techniques d'intervention sous terre et les équipements des équipes de sauvetage minier.

Cette lutte a démontré, encore une fois, que grâce au mouvement syndical, les travailleurs peuvent obtenir gain de cause et des conditions plus favorables pour améliorer leur santé.

*Caroline Carrier,*  
Militante SST



*Caroline Carrier*



## Journée internationale des femmes et des filles de science

Depuis toujours, les femmes ont de la difficulté à se tailler une place dans certaines sphères professionnelles. C'est le cas dans le domaine des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques.

Mercredi le 11 février est la Journée internationale des femmes et des filles de science. C'est l'occasion de souligner le courage de ces femmes exceptionnelles et de leur dire merci!

*Katrine Trudel,*  
Agente InfoMob en soutien

## AGENT EN CONGÉ

Ceux d'entre vous aux yeux les plus aiguisés auront peut-être remarqué que je n'ai pas fait de textes depuis 2 semaines. C'est normal : je suis en train de former notre super Katrine, qui assumera ma relève durant un congé parental imminent. Ainsi, rassurez-vous, loin de la retraite, je serai sous peu de retour en poste avec une grande raison de plus de me battre pour nos services publics, qu'ils soient à la petite enfance ou pour le restant de la vie!

Solidairement,  
*Philippe Cloutier,*  
Agente InfoMob



**GRAND**  
**QUILLOTHON**  
**POUR LA CAUSE DE LEUCAN**  
AMUSEMENT • PRIX • TIRAGES • SURPRISES!

**SAMEDI 7 MARS 19 H**  
Salle de quille Baby  
25\$ adultes  
15\$ enfants

Inscrivez-vous en nous écrivant un courriel à l'adresse ci-bas.

**VENEZ JOUER POUR LA CAUSE**  
Pour plus d'informations ou inscriptions:  
[Quillothon\\_leucan.CSN@hotmail.com](mailto:Quillothon_leucan.CSN@hotmail.com)

Vous amuser pour une bonne cause vous allume? Venez jouer aux quilles pour la Fondation Leucan pour ramasser des fonds pour le Camp Vol d'Été Leucan CSN, qui soutient les enfants (et leur famille) luttant contre le cancer. Rejoignez notre équipe nommée *Le Cœur sur la main*, au coût de 25\$ pour un adulte et de 15\$ pour un enfant. Inscrivez-vous en nous écrivant par courriel à [Quillothon\\_leucan.CSN@hotmail.com](mailto:Quillothon_leucan.CSN@hotmail.com).

500\$ des fonds amassés serviront pour participer à l'activité Marche Don Cours Don CSN, qui aura lieu le 29 mars à Notre-Dame-des-Prairies.

Le reste de la somme sera remise directement à la Fondation Leucan. Au plaisir de vous voir en grand nombre à ce super Quillothon!

Katrine Trudel,  
Agente InfoMob en soutien



leucan



ASSOCIATION POUR LES ENFANTS  
ATTEINTS DE CANCER



**28 jours sans alcool :  
faites-le pour la cause,  
mais aussi pour vous!**

Qui a dit que ne pas boire pendant un mois, c'était plate? Donnez un répit à votre foie et faites le Défi 28 jours sans alcool. En plus d'adopter de saines habitudes de vie, vous pouvez également amasser des fonds pour la Fondation Jean Lapointe pour aider les personnes affectées par la dépendance. [Cliquez ici pour plus d'infos sur le défi et la fondation.](#)



### Nouvelle étude de l'IRIS

Toujours sur le thème de l'alcool, on vous partage aussi une étude de l'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS), qui encourage la SAQ à prioriser la qualité des produits et du service au lieu de son portefeuille, puisque la tendance de la consommation d'alcool est à la baisse.

Ainsi, tout comme Santé Québec, la SAQ s'appuie de plus en plus sur des entreprises privées pour la mise en pratique de plusieurs projets pilotes, tels que la livraison d'alcool à domicile par l'intermédiaire du géant **UberEats** et l'ouverture de mini-agences au sein de détaillants privés. Inutile de vous dire que ces pratiques nous inquiètent! Il ne faut pas oublier que les entreprises publiques sont réputées pour offrir de meilleures conditions salariales ET de meilleurs services, et aussi un meilleur contrôle à la vente d'alcool.

En tant que société d'État, la SAQ devrait offrir des produits de la meilleure qualité possible et au prix le plus bas, ce qui est à l'opposé du but des entreprises privées.

Katrine Trudel,  
Agente InfoMob en soutien

# ASSURANCE MÉDICAMENTS AU QUÉBEC

## LE PROBLÈME AVEC NOTRE SYSTÈME ACTUEL

En 1997, le Québec a mis en place un régime général d'assurance médicaments qui permet la couverture de l'ensemble de sa population. Mais ce régime n'est pas entièrement public : il a un volet public et un volet privé.



### Au Québec, les dépenses en médicaments prescrits par habitant sont parmi les plus élevées au monde!

Les médicaments sont des soins et devraient être intégrés à notre système public de santé. C'est un problème qui nous concerne toutes et tous : c'est notre argent public qui est gaspillé dans ce système inefficace, coûteux et inéquitable.

### Encore une incursion pernicieuse du privé dans notre système de santé qui nous coûte très cher collectivement!

Nous devons agir de façon responsable en contrôlant davantage les coûts des médicaments. Collectivement, nous perdons des ressources financières précieuses qui nous permettraient de financer adéquatement d'autres services essentiels sociaux et de santé.



### PAS EFFICACE

**465 000 PERSONNES** se sont privées de médicaments au Québec en 2020.



### TROP CHER

**AUGMENTATION DE 6 %** annuellement des dépenses totales publiques et privées en médicaments d'ordonnance depuis 2000, au Canada.



### INJUSTE

**DIFFÉRENCE DE COÛT SIGNIFICATIVE** entre les régimes privés et le régime public pour la même chose.



Un régime d'assurance médicaments **100 % public, c'est urgent!**